



Revue des Sciences Sociales

Numéro 2 | 2026

Numéro thématique | sept. 2026

REA – Impact factor (SJIF) 2026 : 6.746

Date de soumission : 29-05-2026 / Date de publication : 30-09-2026

ACCÈS DIFFÉRENCIÉ AUX RESSOURCES PRODUCTIVES EN AGRICULTURE VIVRIÈRE À BANGOLO (CÔTE D'IVOIRE)

DIFFERENTIATED ACCESS TO PRODUCTIVE RESOURCES IN FOOD-CROP FARMING IN BANGOLO (CÔTE D'IVOIRE)

Florent **GOHOUROU** – Christian Quonan **YAO-KOUASSI**

RÉSUMÉ

Dans l'Ouest ivoirien, l'accès effectif aux ressources productives dépend de conditions sociales, économiques et locales. Cette étude analyse à Bangolo les modalités d'accès au foncier, aux intrants et à l'accompagnement institutionnel, ainsi que leur cooccurrence. L'enquête transversale non probabiliste menée en mai 2025 porte sur 200 producteurs de dix localités. Les données ont été traitées par statistiques descriptives et associations exploratoires. Les non-Ivoiriens recourent davantage à la location ou au prêt foncier que les Ivoiriens (81 % contre

31 %). Parmi 193 cas complets, 56,5 % présentent au moins deux des trois dimensions considérées. Les difficultés d'acquisition des intrants concernent 51,2 % des producteurs sans accompagnement contre 26,6 % des accompagnés. Ces résultats décrivent des configurations différenciées dans l'échantillon, sans généralisation statistique ni inférence causale.

Mots-clés : agriculture vivrière ; foncier ; intrants ; accompagnement institutionnel ; Bangolo

ABSTRACT

In western Côte d'Ivoire, effective access to productive resources depends on social, economic and local conditions. This study examines, in Bangolo, access to land, agricultural inputs and

institutional support, as well as their co-occurrence. The non-probability cross-sectional survey conducted in May 2025 involved 200 producers in ten localities. Data were analysed using descriptive statistics and exploratory measures of association. Non-Ivorian producers rely

more often on rental or borrowing arrangements than Ivorian producers (81% versus 31%). Among 193 complete cases, 56.5% present at least two of the three dimensions considered. Difficulties in acquiring inputs affect 51.2% of unsupported producers versus 26.6% of supported producers. These results describe

differentiated configurations within the sample, without supporting statistical generalisation or causal inference.

Keywords: food-crop farming; land tenure; inputs; institutional support; Bangolo

INTRODUCTION

Dans l'Ouest forestier ivoirien, l'agriculture de plantation a durablement organisé l'accès à la terre, les mobilités rurales et la hiérarchie des investissements, sans marginaliser pour autant les cultures vivrières. Celles-ci contribuent à l'alimentation des ménages, aux revenus ruraux et à l'approvisionnement des marchés. Chaléard (1996 : 16 et 25-49) montre que le vivrier marchand s'est développé avec l'intensification des relations entre campagnes et villes, tandis que Chauveau & Dozon (1985 : 63-80) soulignent l'emboîtement des dynamiques foncières, migratoires et sociales dans l'économie de plantation. Les transformations agroécologiques décrites par Léonard & Oswald (1996 : 202-216) rappellent en outre que la reproduction des systèmes agricoles dépend de combinaisons entre terre, travail, techniques et trajectoires d'exploitation. Cette perspective conduit à distinguer la présence territoriale d'une ressource de sa mobilisation effective par les exploitants. Une terre disponible n'offre pas les mêmes possibilités selon la modalité d'accès et les contreparties associées ; de même, la présence d'intrants sur un marché ne signifie pas que les producteurs peuvent les acquérir, et l'implantation d'une structure d'appui ne garantit ni la régularité ni l'universalité de son accompagnement. Le Profil des systèmes alimentaires de la Côte d'Ivoire insiste sur les difficultés d'accès des petits producteurs aux semences, aux engrais, au financement et au conseil (FAO et al. 2022 : 4 et 37). Janin (2001 : 233-241) montre, dans un registre plus large, que les fragilités alimentaires rurales se construisent également dans les rapports au marché et aux ressources. Les travaux consacrés aux filières ivoiriennes confirment cette pluralité : l'accès foncier intervient dans les arbitrages entre cultures vivrières et pérennes pour le manioc (Mobio et al. 2021 : 9-10 et 16) ; l'insécurité foncière, le coût des intrants, l'environnement économique et les services d'appui sont conjointement discutés pour le maraîchage (Dosso et al. 2024 : 7 et 12-14) ; le régime foncier, la vulgarisation et l'appartenance à une organisation de producteurs

différencient aussi les choix productifs dans les systèmes rizicoles (Ouattara et al. 2022 : 8-12). Dans la littérature mobilisée ici, ces dimensions sont surtout documentées comme facteurs distincts ou à l'échelle des filières ; leur présence simultanée chez les mêmes producteurs et leurs variations entre localités sont moins directement renseignées. L'article emploie donc l'expression « accessibilité productive » comme catégorie opératoire désignant la possibilité, pour un producteur, de mobiliser les ressources nécessaires à son activité, sans préjuger de leurs effets sur la productivité. Trois dimensions sont retenues pour l'analyse individuelle : le recours à la location ou au prêt foncier, compris comme une modalité de droit d'usage dépendant d'un bailleur ou d'un prêteur mais non comme une restriction démontrée ; la difficulté déclarée d'acquisition des intrants ; et l'absence déclarée d'accompagnement institutionnel. La superficie vivrière de 2 ha au plus est analysée séparément comme caractéristique dimensionnelle de l'exploitation et n'entre pas dans le décompte principal. Le problème scientifique consiste dès lors à déterminer comment ces dimensions se distribuent conjointement chez les producteurs, quelles associations apparaissent avec certaines positions sociales ou institutionnelles et dans quelle mesure leurs fréquences varient entre les localités enquêtées. Trois propositions sont examinées : les modalités foncières diffèrent selon le statut national ; l'accompagnement institutionnel est associé aux conditions déclarées d'accès aux intrants ; les profils d'accès varient entre les localités couvertes par l'enquête. L'objectif est donc de caractériser l'accès au foncier, aux intrants et à l'accompagnement dans l'échantillon, de décrire leur cooccurrence au niveau individuel et d'explorer leurs différenciations sociales et interlocales. L'apport recherché consiste à passer de fréquences marginales à l'identification de configurations individuelles, sans transformer le décompte des dimensions en indice de vulnérabilité ni en preuve d'un processus cumulatif. Le dispositif transversal et non probabiliste n'autorise ni estimation populationnelle ni interprétation causale.

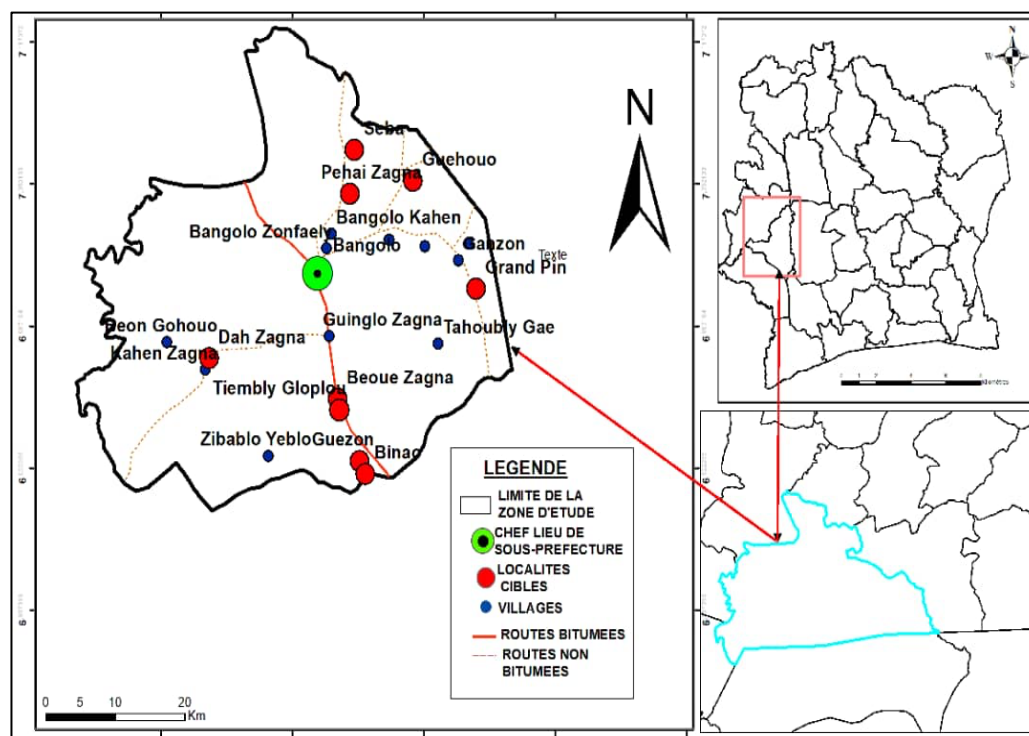
1. MATÉRIEL ET MÉTHODES

1.1. Terrain d'étude et dispositif d'enquête

La recherche a été conduite dans la sous-préfecture de Bangolo, située dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire. L'espace d'étude couvre 355 km² et comprend vingt et un villages, dans un milieu forestier humide

marqué par l'agriculture de plantation. Une reconnaissance du terrain a été réalisée en décembre 2023 ; l'enquête principale a été conduite en mai 2025. La figure 1 localise la sous-préfecture et les localités ciblées ; elle constitue un document de repérage et non le support d'un échantillonnage spatial probabiliste.

Fig. 1. Repérage de la sous-préfecture de Bangolo et des localités ciblées par l'enquête



Source : fond cartographique BNETD, 2021 ; conception : Doh Alex ; réalisation : Omépieu F. Boris, 2024. Document utilisé uniquement pour le repérage des localités et non pour l'échantillonnage ou un traitement spatial. Le système de projection du document d'origine n'est pas renseigné.

La collecte a combiné questionnaire, entretiens institutionnels, observation directe et documentation photographique. Les résultats quantitatifs reposent sur l'exploitation des 200 questionnaires individuels. Les entretiens, observations et photographies ont

uniquement servi à contextualiser les pratiques productives, l'outillage et les conditions d'accès aux ressources ; ils ne constituent pas un corpus qualitatif autonome soumis à une analyse thématique systématique.

1.2. Sélection des localités et des producteurs

Dix localités ont été retenues parmi les vingt et un villages de la sous-préfecture selon un choix raisonné fondé sur leur rôle administratif, leur accessibilité et leur proximité du chef-lieu. En l'absence de données sur l'effectif total des producteurs vivriers et de liste exhaustive des exploitants, leur recrutement a reposé sur une procédure de boule de neige. L'enquête

a porté sur 200 producteurs, répartis entre Bangolo (16), Gloplou (24) et huit autres localités comptant chacune 20 enquêtés. Le nombre d'amorces, leur mode de sélection et la règle d'arrêt des chaînes ne sont toutefois pas documentés. Ce dispositif relève d'un échantillonnage non probabiliste : les résultats décrivent les caractéristiques et les relations observées dans l'échantillon, sans estimation de probabilités d'inclusion ni extrapolation statistique à l'ensemble des producteurs

de Bangolo. Le choix raisonné des localités, fondé notamment sur l'accessibilité et la proximité du chef-lieu, peut en outre sous-représenter des situations plus périphériques ; les contrastes entre villages sont donc interprétés comme des différences internes au dispositif enquêté et non comme une géographie représentative de toute la sous-préfecture.

1.3. Variables, recodages et portée des indicateurs

La base comprend des informations sur le lieu de résidence, le sexe, l'âge, la nationalité, le niveau d'instruction, les revenus déclarés, l'activité complémentaire, le mode d'accès à la terre, la superficie vivrière, l'outillage, les intrants, l'accompagnement par l'État ou des structures d'encadrement et les difficultés de production. Le libellé de la question institutionnelle mentionne l'ANADER parmi plusieurs structures possibles ; le résultat est donc désigné comme « accompagnement institutionnel déclaré » et non

comme couverture exclusive de l'ANADER. De même, l'item relatif aux « produits phytosanitaires » propose les réponses pesticide, engrais ou les deux, alors que l'engrais n'est pas un produit phytosanitaire. Les analyses conservent les catégories effectivement renseignées et interprètent ce champ comme une combinaison déclarée d'intrants. Le recours à la location ou au prêt est recodé comme une modalité foncière impliquant un droit d'usage dépendant d'un bailleur ou d'un prêteur ; il ne constitue pas, à lui seul, une mesure d'insécurité ou de restriction foncière. Le décompte individuel associe cette modalité à deux conditions explicitement défavorables déclarées - difficulté d'acquisition des intrants et absence d'accompagnement - afin de décrire leur cooccurrence, sans les pondérer ni les assimiler à un indice de vulnérabilité. La superficie ≤ 2 ha demeure un indicateur dimensionnel analysé séparément. Le tableau I précise l'opérationnalisation et les limites de chaque indicateur.

Tabl. I. Opérationnalisation des dimensions analysées

Dimension	Variable retenue	Recodage analytique	Limite d'interprétation
Accès foncier	Mode d'acquisition de la parcelle	Location ou prêt / autres modalités	Ne mesure ni titre, ni sécurité, ni durée effective du droit
Structure de l'exploitation	Classe de superficie vivrière	≤ 2 ha / > 2 ha	Caractéristique dimensionnelle ; ne mesure ni contrainte ni productivité
Accès aux intrants	Difficulté d'acquisition et motif	Oui / non ; coût codé dans les réponses ouvertes	Sept non-réponses ; item déclaratif
Intrants mobilisés	Catégorie explicitement renseignée	Pesticide seul / pesticide + engrais	Libellé initial ambigu ; 11 valeurs non précisées
Appui déclaré	État ou structure d'encadrement	Oui / non	Ne précise ni opérateur, ni période, ni contenu, ni fréquence
Cooccurrence individuelle	Trois dimensions observées	Décompte descriptif de 0 à 3 : location/prêt ; difficulté d'intrants ; absence d'accompagnement	Décrit une cooccurrence ; ne mesure ni cumul causal ni vulnérabilité. Location/prêt n'est pas une restriction établie
Écarts entre localités	Localité de résidence	Comparaison descriptive des taux	Localités choisies de façon raisonnée ; effectifs de 16 à 24

Source : Enquête de mai 2025. La distinction entre modalités d'accès, difficultés déclarées et caractéristiques dimensionnelles structure l'interprétation des indicateurs.

1.4. Contrôle de qualité, traitement statistique et considérations éthiques

La base individuelle des 200 producteurs a fait l'objet d'un contrôle de cohérence et d'une harmonisation des modalités textuelles préalablement aux traitements. Elle comprend 66 producteurs déclarant bénéficier d'un accompagnement institutionnel et 134 n'en bénéficiant pas, ainsi que 187 exploitations vivrières de 2 ha au plus. L'analyse des catégories d'intrants porte sur les 189 observations disposant d'une information exploitable, tandis que les sept non-réponses relatives aux difficultés d'acquisition ont été exclues des pourcentages correspondants. Les données de rendement, hétérogènes quant aux unités, aux périodes de référence et aux cultures concernées, n'ont pas été retenues dans les analyses comparatives. Le mémoire dont est issue l'enquête indique que la base a été constituée sous Microsoft Excel et que le logiciel R a été mobilisé pour le traitement numérique ; la version de R n'y est pas renseignée. Les traitements présentés dans cet article combinent effectifs, pourcentages, tableaux croisés et mesures d'association. Pour les tableaux de dimension supérieure à 2×2 , l'intensité de l'association est mesurée par le V de Cramér corrigé du biais selon Bergsma (2013). À partir du χ^2 de Pearson, $\phi^2 = \chi^2/n$; la correction est $\phi^2_{\text{corr}} = \max[0 ; \phi^2 - ((r-1)(k-1))/(n-1)]$, avec $r_{\text{corr}} = r - (r-1)^2/(n-1)$ et $k_{\text{corr}} = k - (k-1)^2/(n-1)$, puis $V_{\text{corr}} = \sqrt{\{\phi^2_{\text{corr}} / \min(r_{\text{corr}}-1 ; k_{\text{corr}}-1)\}}$, où n est l'effectif total et r et k les nombres de lignes et de colonnes du tableau. Les comparaisons binaires reposent sur des rapports de cotes assortis de leurs intervalles de confiance à 95 % et du test exact de Fisher. Compte tenu du caractère non probabiliste de l'échantillon, ces mesures et p-values sont interprétées exclusivement à titre exploratoire et ne fondent aucune inférence populationnelle. Aucune correction pour comparaisons multiples n'a été appliquée ; les résultats proches du seuil conventionnel de 5 % sont donc lus avec une prudence renforcée. Le décompte de cooccurrence est calculé, pour les 193 cas complets, à partir de trois dimensions : location ou prêt foncier, difficulté déclarée d'acquisition des intrants et absence d'accompagnement. Il s'agit d'un indicateur descriptif de présence simultanée et non d'un test d'indépendance entre les composantes. Les réponses ouvertes relatives aux difficultés de production ont été regroupées en sept catégories thématiques : climat et maîtrise de l'eau, équipement, ressources financières, foncier, intrants et

maîtrise technique, ravageurs ou vols, et évacuation ou routes. Une même réponse pouvant relever de plusieurs catégories, les effectifs de mentions ne sont pas additionnables. Une lettre institutionnelle de demande d'autorisation de recherche, datée du 24 avril 2025 et signée par le chef du Département de géographie, accompagnait l'enquête de terrain. Les producteurs retenus sont ceux qui ont accepté de répondre après sollicitation ; des refus et des indisponibilités ont également été rencontrés au cours de la collecte. Les traitements ont été réalisés sur une base anonymisée ne comportant aucune information nominative. La documentation disponible ne permet toutefois pas de préciser la forme orale ou écrite du consentement ni les modalités détaillées de conservation des données ; aucun avis de comité d'éthique spécifique n'est documenté pour cette enquête.

1.5. Stratégie de démonstration

La stratégie analytique articule quatre niveaux de lecture. Elle caractérise d'abord les profils des producteurs et les ressources mobilisées, puis examine les différenciations selon le statut national et l'accompagnement institutionnel de l'accès au foncier et aux intrants. L'analyse est ensuite conduite au niveau individuel pour décrire la présence simultanée de trois dimensions - location ou prêt foncier, difficulté déclarée d'acquisition des intrants et absence d'accompagnement institutionnel - sans postuler qu'elles constituent des restrictions équivalentes ni qu'elles sont statistiquement dépendantes. Enfin, les taux sont comparés entre les dix localités enquêtées afin d'apprécier la variabilité interne du dispositif. Les relations entre variables sont décrites au moyen de tableaux croisés et, pour les comparaisons binaires, de rapports de côtes, intervalles de confiance à 95 % et tests exacts de Fisher ; l'ensemble des mesures d'association est interprété à titre exploratoire.

2. RÉSULTATS

2.1. Un profil de producteurs dominé par les femmes, faiblement scolarisé et fortement ancré dans l'activité agricole

Le profil des producteurs enquêtés fait apparaître plusieurs caractéristiques saillantes. Les femmes y occupent une place prépondérante, avec 137 répondantes sur 200, soit 68,5 % de l'échantillon. Celui-ci est également fortement concentré dans les classes d'âge actives, puisque 92 % des producteurs ont entre 25 et 45 ans. À cette structure démographique s'ajoute un faible niveau de scolarisation : 58,5 % des enquêtés déclarent n'avoir suivi aucune scolarité, contre 35,5 % ayant atteint le primaire et seulement 6 % le secondaire. Cette faible dotation scolaire s'inscrit dans un contexte où l'agriculture constitue, pour 85,5 % des répondants, l'unique activité déclarée, tandis que 77,5 % situent leur revenu mensuel en dessous de 100 000 FCFA. Ces caractéristiques dessinent moins un profil uniforme de vulnérabilité qu'un environnement socio-

économique marqué par une forte dépendance à l'activité agricole et par des marges financières potentiellement limitées. Elles éclairent notamment les conditions dans lesquelles se posent l'accès aux intrants, à l'accompagnement et, plus largement, aux ressources nécessaires à la production. La fonction du vivrier apparaît, par ailleurs, largement plurielle. Près de la moitié des producteurs interrogés, soit 45 %, associent autoconsommation et commercialisation du surplus, tandis que 36 % orientent principalement leur production vers le marché et 19 % vers l'autoconsommation. Cette diversité des finalités confirme que la production vivrière ne relève pas exclusivement d'une logique de subsistance, mais participe également aux stratégies de revenu des exploitations. Les cultures les plus fréquemment citées sont le manioc, le maïs, le riz, l'aubergine, le piment et la banane plantain. Ces fréquences, issues de réponses multiples, renseignent la diversité des productions déclarées sans constituer des parts relatives de production. Le tableau II présente la synthèse des principales caractéristiques de l'échantillon.

Tabl. II. Principales caractéristiques des producteurs enquêtés (N = 200)

Variable	Modalité	Effectif	%
Sexe	Femme	137	68,5
Sexe	Homme	63	31,5
Instruction	Aucun niveau	117	58,5
Instruction	Primaire	71	35,5
Instruction	Secondaire	12	6,0
Activité complémentaire	Aucune	171	85,5
Revenu mensuel déclaré	< 100 000 FCFA	155	77,5
Destination du vivrier	Autoconsommation	38	19,0
Destination du vivrier	Commercialisation	72	36,0
Destination du vivrier	Mixte	90	45,0

Source : Enquête de mai 2025. Les modalités de sexe, d'instruction et de destination du vivrier totalisent 200 ; pour l'activité complémentaire et le revenu, seules les modalités dominantes sont affichées.

2.2. Une segmentation foncière fortement associée au statut national

Les modalités d'accès à la terre apparaissent nettement différenciées au sein de l'échantillon. L'héritage constitue le premier mode d'accès déclaré, avec 71 producteurs concernés (35,5 %), devant la location (33,5 %), le prêt (18,5 %), l'achat (9,5 %) et les autres formes d'accès (3 %). Pris ensemble, la location et le prêt concernent 104 producteurs, soit 52 % de l'échantillon. Ces modalités traduisent des droits d'usage négociés ou concédés, sans permettre d'inférer, à elles seules, leur durée, leur stabilité ou leur degré de sécurisation. Le croisement avec le statut national révèle une différenciation marquée. Parmi les 116 producteurs

ivoiriens, 71, soit 61,2 %, accèdent à la terre par héritage, alors qu'aucun cas d'héritage n'est enregistré parmi les 84 producteurs non ivoiriens. À l'inverse, ces derniers recourent principalement à la location (50 %) et au prêt (31 %). Ainsi, 81 % des producteurs non ivoiriens relèvent de l'une de ces deux modalités, contre 31 % des producteurs ivoiriens. Dans l'échantillon, les odds de recourir à la location ou au prêt sont 9,44 fois plus élevées chez les non-Ivoiriens (IC à 95 % : 4,82-18,49 ; test exact de Fisher, $p < 0,001$) et le V de Cramér corrigé atteint 0,671. Ces statistiques décrivent une forte association exploratoire entre statut national et modalités foncières ; elles ne démontrent ni effet causal de la nationalité ni précarité intrinsèque de la location ou du prêt. Le tableau III en présente la distribution.

Tabl. III. Modes d'accès au foncier selon le statut national

Statut national	Achat	Héritage	Location	Prêt	Don/autre	Total
Ivoirienne	3 (2,6 %)	71 (61,2 %)	25 (21,6 %)	11 (9,5 %)	6 (5,2 %)	116
Non ivoirienne	16 (19,0 %)	0 (0,0 %)	42 (50,0 %)	26 (31,0 %)	0 (0,0 %)	84
Ensemble	19 (9,5 %)	71 (35,5 %)	67 (33,5 %)	37 (18,5 %)	6 (3,0 %)	200

Source : Enquête de mai 2025. Pourcentages calculés en ligne ; V de Cramér corrigé = 0,671

2.3. Structures d'exploitation de petite dimension et faiblement mécanisées

La structure des exploitations enquêtées est très nettement dominée par les petites superficies. Sur les 200 producteurs, 51 exploitent moins d'un hectare et 136 entre 1 et 2 ha, soit au total 93,5 % d'unités ne dépassant pas 2 ha. À l'opposé, seules 13 exploitations excèdent ce seuil, dont une seule atteint 4 ha ou davantage. La distribution observée traduit ainsi une forte concentration des unités de production dans les classes de faible superficie, sans que cette caractéristique puisse être assimilée, en elle-même, à un déficit de performance ou à une contrainte productive.

Cette configuration foncière s'accompagne d'un recours généralisé à l'outillage manuel ou traditionnel. Daba, machette, charrue, pelle et râteau constituent les principaux équipements déclarés par l'ensemble des producteurs. L'homogénéité de cette variable ne permet pas d'identifier de différenciations internes observables, mais elle situe les exploitations étudiées dans des systèmes de production à faible intensité de mécanisation. Il convient toutefois de distinguer cette caractéristique technique d'une mesure de la capitalisation agricole, laquelle supposerait de documenter plus précisément la valeur, la propriété, l'usage et le renouvellement des équipements productifs.

2.4. L'accessibilité économique des intrants et l'accompagnement institutionnel comme facteurs de différenciation

L'accès aux intrants apparaît d'abord fortement structuré par la contrainte financière déclarée. Parmi les 193 producteurs ayant renseigné cette dimension, 83 déclarent rencontrer des difficultés d'acquisition, soit 43 % des répondants. Dans 98,8 % de ces cas, la difficulté est associée au prix des intrants ou à l'insuffisance des ressources disponibles. Les données documentent donc principalement une accessibilité économique déclarée, davantage qu'une indisponibilité physique des produits. Seuls 66 producteurs, soit 33 % de l'échantillon, déclarent bénéficier d'un accompagnement institutionnel, contre 134 qui n'en signalent aucun. Parmi les cas complets, la difficulté d'acquisition des

intrants concerne 51,2 % des producteurs sans accompagnement contre 26,6 % des producteurs accompagnés. Les odds de déclarer une difficulté sont 2,90 fois plus élevées chez les non-accompagnés (IC à 95 % : 1,51-5,57 ; test exact de Fisher, $p = 0,001$). Parmi les 189 réponses exploitables sur les catégories d'intrants, 42,2 % des producteurs accompagnés déclarent associer pesticides et engrais contre 27,2 % des non-accompagnés (OR = 1,95 ; IC à 95 % : 1,04-3,68 ; $p = 0,048$). Ce dernier résultat doit être interprété avec une prudence particulière : la p-value est proche du seuil de 5 %, aucune correction pour comparaisons multiples n'a été appliquée et le libellé initial de l'item sur les intrants est ambigu. Dans l'ensemble, les données mettent en évidence des associations exploratoires entre accompagnement institutionnel déclaré et conditions d'accès aux intrants, sans établir le sens causal de ces relations. Le tableau IV les synthétise.

Tabl. IV. Relations exploratoires entre dimensions d'accès aux ressources

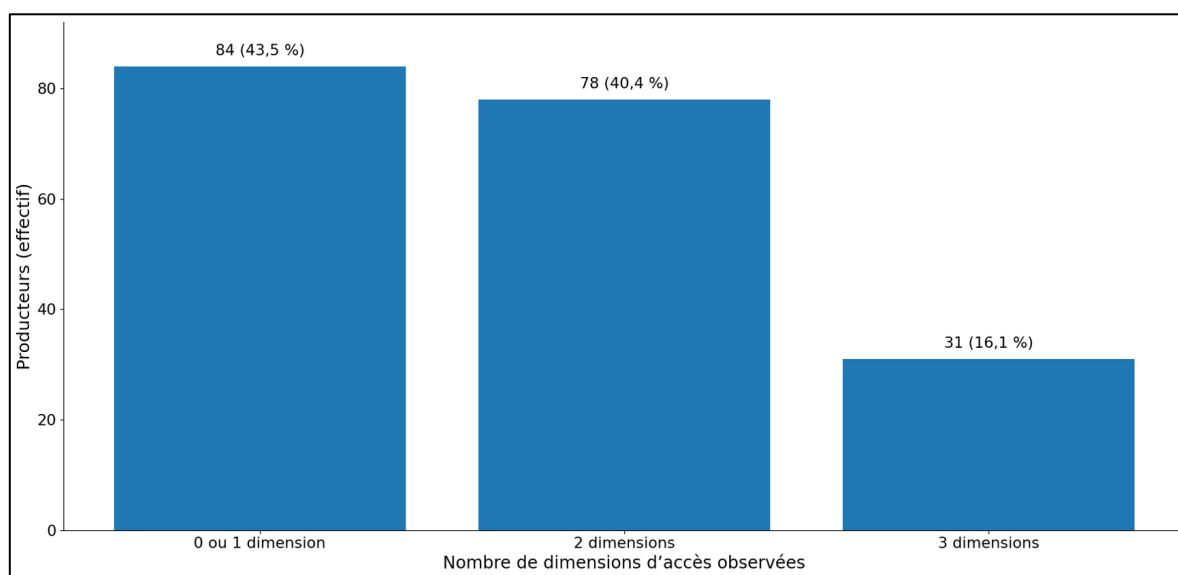
Comparaison	Taux exposé	Taux de référence	Rapport de côtes	IC à 95 %	p
Non-Ivoiriens : location/prêt	81,0 %	31,0 % (Ivoiriens)	9,44	4,82 à 18,49	< 0,001
Sans accompagnement : difficulté d'intrants	51,2 %	26,6 % (accompagnés)	2,90	1,51 à 5,57	0,001
Accompagnés : pesticides + engrais	42,2 %	27,2 % (non accompagnés)	1,95	1,04 à 3,68	0,048

Source : Enquête de mai 2025. Rapports de côtes, IC à 95 % et tests exacts de Fisher ; résultats exploratoires non généralisables. Les p-values ne sont pas ajustées pour comparaisons multiples.

2.5. La concurrence de plusieurs dimensions d'accès au niveau individuel

L'analyse conjointe de trois dimensions - recours à la location ou au prêt foncier, difficulté déclarée d'acquisition des intrants et absence d'accompagnement institutionnel - décrit leur présence simultanée chez les mêmes producteurs. Sur les 193 observations complètes, 31 producteurs (16,1 %) présentent les trois dimensions et 78 (40,4 %) en présentent deux ; 84 (43,5 %) n'en présentent aucune ou une seule. Au total, 56,5 % des cas complets présentent donc au moins deux des trois dimensions considérées.

Ce résultat établit une fréquence de cooccurrence au niveau individuel, mais il ne démontre pas que les composantes sont statistiquement dépendantes ni qu'elles se concentrent davantage que ne le laisseraient attendre leurs fréquences marginales. Il ne permet pas non plus d'assimiler la location ou le prêt à une contrainte foncière, puisque la stabilité, la durée et les contreparties des droits d'usage ne sont pas mesurées. Le décompte doit par conséquent être lu comme une typologie descriptive de configurations d'accès et non comme un score de vulnérabilité ou de restriction cumulative. La figure 2 restitue cette distribution en distinguant les producteurs présentant zéro ou une, deux ou trois dimensions.

Fig. 2. Nombre de dimensions d'accès observées simultanément chez les producteurs

Source : Enquête de mai 2025. N = 193 cas complets. Dimensions : location/prêt, difficulté d'acquisition des intrants, absence d'accompagnement. Le décompte est descriptif et ne constitue ni un indice de vulnérabilité ni un test d'indépendance.

2.6. Des contrastes entre localités enquêtées dans l'accompagnement et l'accès aux intrants

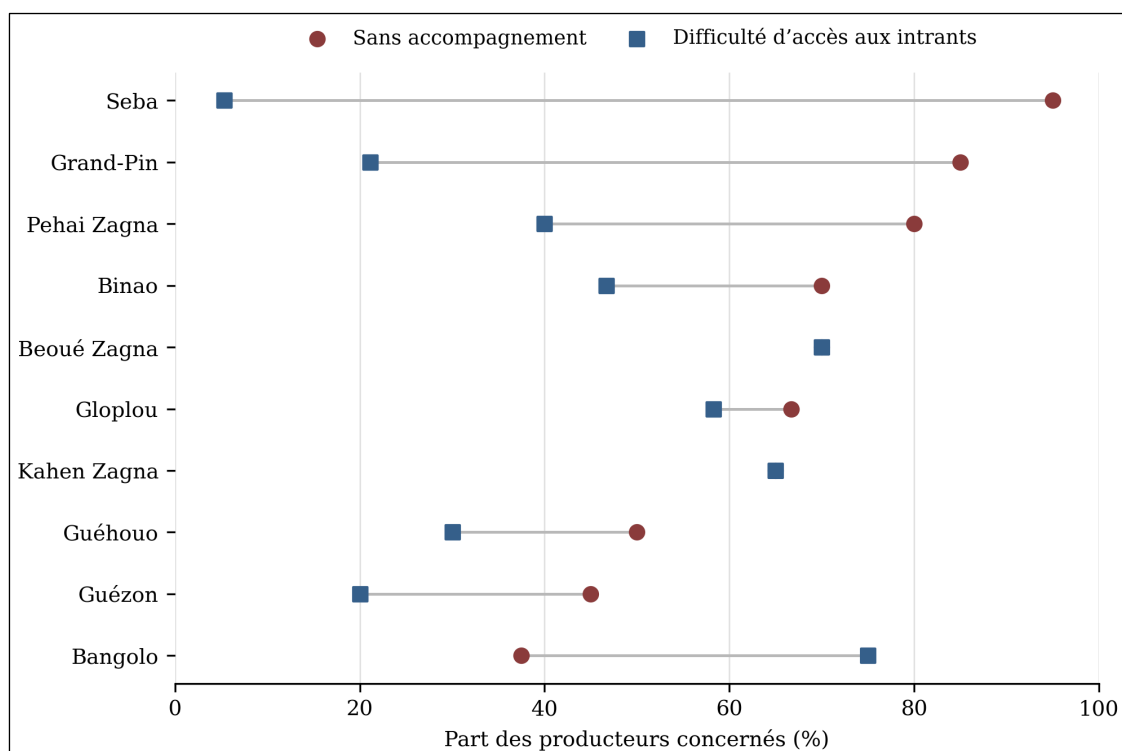
Les contrastes observés entre localités ne se distribuent pas uniformément selon les dimensions considérées. Le mode d'accès au foncier présente une faible différenciation interlocale (V de Cramér corrigé = 0,045), tandis que l'accompagnement institutionnel déclaré et les difficultés d'acquisition des intrants montrent des écarts plus marqués. La proportion de producteurs sans accompagnement varie de 37,5 % à Bangolo à 95 % à Seba ; l'association exploratoire entre localité et accompagnement correspond à $V = 0,284$ (χ^2 exploratoire, $p = 0,003$). Les difficultés d'acquisition des intrants varient de 5,3 % des répondants valides à Seba à 75 % à Bangolo, avec $V = 0,398$ ($p < 0,001$). Ces écarts ne dessinent pas une hiérarchie territoriale

unique : Seba associe la plus forte proportion de producteurs sans accompagnement à la plus faible fréquence déclarée de difficultés d'intrants, tandis que Bangolo présente la configuration inverse. Cette dissociation montre que présence institutionnelle déclarée et accessibilité économique des intrants ne se confondent pas à l'échelle des localités enquêtées. Elle ne permet toutefois d'identifier aucun effet territorial autonome. Les effectifs varient de 16 à 24 producteurs par localité et les non-réponses relatives aux difficultés d'intrants ramènent certains dénominateurs valides à 15 ou 19. Dans ces conditions, une seule observation représente plusieurs points de pourcentage ; les contrastes doivent donc être lus comme des différences descriptives propres à l'échantillon et non comme une hiérarchie stable des villages. Le tableau V indique les dénominateurs utilisés pour la variable d'accès aux intrants.

Tabl. V. Modalités foncières, superficie, difficultés d'intrants et accompagnement selon la localité enquêtée

Localité	N	Location/ prêt	≤ 2 ha	Difficulté intrants (n/N ; %)	Sans accompagnement (%)
Bangolo	16	75,0	68,8	12/16 (75,0)	37,5
Beoué Zagna	20	50,0	100,0	14/20 (70,0)	70,0
Binao	20	50,0	100,0	7/15 (46,7)	70,0
Gloplou	24	50,0	95,8	14/24 (58,3)	66,7
Grand-Pin	20	50,0	80,0	4/19 (21,1)	85,0
Guéhouo	20	60,0	100,0	6/20 (30,0)	50,0
Guézon	20	60,0	100,0	4/20 (20,0)	45,0
Kahen Zagna	20	65,0	100,0	13/20 (65,0)	65,0
Pehai Zagna	20	35,0	90,0	8/20 (40,0)	80,0
Seba	20	30,0	95,0	1/19 (5,3)	95,0

Source : Enquête de mai 2025. Les variables de mode foncier, superficie et accompagnement sont renseignées pour N = 200. Pour la difficulté d'intrants, les effectifs valides sont indiqués dans chaque cellule. La superficie ≤ 2 ha est une caractéristique dimensionnelle et non une restriction démontrée.

Fig. 3. Variations entre localités de l'accompagnement et de l'accès déclaré aux intrants

Source : Enquête de mai 2025. Les deux indicateurs ne sont ni exclusifs ni additionnables

2.7. Des contraintes productives relevant de plusieurs registres

L'exploitation des réponses ouvertes montre que les difficultés exprimées par les producteurs relèvent de plusieurs registres. Les contraintes liées au climat et à la maîtrise de l'eau occupent la première place, avec 72 mentions, soit 36 % des enquêtés. Elles devancent l'équipement agricole (50 mentions ; 25 %), les ressources financières (33 ; 16,5 %), l'accès ou la disponibilité foncière (29 ; 14,5 %), ainsi que les intrants et la maîtrise technique (18 ; 9 %). Les ravageurs et les vols sont évoqués dans 10 réponses (5 %), tandis que

l'évacuation ou les routes n'apparaissent qu'une fois. Une même réponse pouvant recevoir plusieurs codes, ces fréquences ne constituent pas des catégories exclusives et leur somme dépasse 200. Elles renseignent la diversité des difficultés déclarées, sans démontrer leur interdépendance ni leur effet sur la performance productive. La question foncière est ainsi exprimée à la fois par les modalités d'accès mesurées dans le questionnaire et, dans les réponses ouvertes, par des problèmes d'insuffisance ou de disponibilité de la terre ; de même, les difficultés liées aux intrants renvoient principalement au coût et aux capacités financières. Le tableau VI présente la distribution des mentions.

Tabl. VI. Catégories de difficultés de production issues des réponses ouvertes

Catégorie codée	Mentions	% des 200 enquêtés
Climat et maîtrise de l'eau	72	36,0
Équipement agricole	50	25,0
Ressources financières	33	16,5
Accès ou disponibilité foncière	29	14,5
Intrants et maîtrise technique	18	9,0
Ravageurs et vols	10	5,0
Autres difficultés	6	3,0
Évacuation et routes	1	0,5

Source : codage thématique des réponses individuelles, enquête de mai 2025. Une réponse pouvant recevoir plusieurs codes, le total des mentions dépasse 200

3. DISCUSSION

3.1. L'accès foncier au prisme des rapports sociaux à la terre

L'analyse du foncier à Bangolo confirme que l'accès à la terre ne peut être réduit à la seule disponibilité matérielle d'une parcelle. Les travaux de Chauveau & Dozon (1985 : 63-80) et de Soro & Colin (2008 : 154-168) montrent que, dans l'Ouest ivoirien, les arrangements fonciers sont liés aux trajectoires de peuplement, aux rapports de travail et aux négociations locales. Les résultats de Bangolo s'inscrivent dans ce cadre en révélant une segmentation marquée des modalités d'accès selon le statut national : l'héritage domine chez les producteurs ivoiriens, tandis que location et prêt sont beaucoup plus fréquents chez les non-Ivoiriens. Cette différence décrit des positions

distinctes dans les modes d'accès à la terre, mais elle ne suffit pas à qualifier la location ou le prêt de précaires. Le questionnaire ne renseigne ni la durée des droits, ni leur transmissibilité, ni les contreparties, ni le risque d'éviction. Une analyse ultérieure devrait donc documenter le faisceau de droits effectivement détenu par les producteurs afin de distinguer modalité d'accès, sécurité foncière et capacité d'investissement.

3.2. La multidimensionnalité des conditions d'accès aux ressources productives

L'un des apports du manuscrit est de rapprocher plusieurs dimensions généralement décrites séparément : modalité foncière, difficulté d'acquisition des intrants et accompagnement institutionnel déclaré. Le décompte individuel montre qu'une majorité des cas complets présente au moins deux de ces dimensions, mais cette cooccurrence ne doit pas être confondue avec la démonstration d'un

désavantage cumulatif. La location ou le prêt n'est pas, en soi, une restriction mesurée et l'analyse ne teste pas si les trois composantes sont plus souvent associées que ne le laisseraient attendre leurs fréquences marginales. La notion d'accessibilité productive est donc utilisée ici comme cadre descriptif pour organiser des conditions de mobilisation des ressources, non comme une variable latente ou un indice synthétique. Cette prudence rejoint les travaux sur les systèmes vivriers ivoiriens qui soulignent la combinaison de facteurs fonciers, techniques, économiques et organisationnels (Mobio et al. 2021 : 9-10 et 16 ; Dosso et al. 2024 : 12-14). Une étape ultérieure consisterait à disposer d'indicateurs plus directement comparables et à tester explicitement les relations entre dimensions.

3.3. Accompagnement institutionnel et différenciation de l'accès aux intrants

L'accompagnement institutionnel doit être interprété comme une médiation possible entre producteurs et ressources, et non comme une cause autonome des pratiques observées. Les travaux d'Ouattara et al. (2022 : 9-11) et de Gboko et al. (2021 : 23-42) montrent que le conseil agricole peut intervenir dans la circulation de l'information, l'orientation technique et l'insertion dans des réseaux d'approvisionnement. À Bangolo, les producteurs sans accompagnement déclarent plus fréquemment des difficultés d'acquisition des intrants que les accompagnés. L'association est nette dans l'échantillon, mais son sens reste indéterminé : les dispositifs d'appui peuvent améliorer l'accès à l'information et aux ressources, comme ils peuvent toucher prioritairement des producteurs déjà mieux insérés. L'association entre accompagnement et combinaison « pesticides + engrais » est plus fragile encore, compte tenu d'une p-value de 0,048, de l'absence de correction pour comparaisons multiples et du libellé ambigu de l'item. Ces résultats renseignent donc des différences d'approvisionnement déclarées, sans mesurer l'efficacité agronomique des intrants ni l'effet propre de l'accompagnement.

3.4. Différenciations interlocales et structuration spatiale de l'accessibilité productive

Les écarts entre localités introduisent une dimension géographique, mais leur portée doit rester strictement proportionnée au dispositif. Les villages ont été choisis

de manière raisonnée, notamment selon leur accessibilité et leur proximité du chef-lieu, et les effectifs locaux sont faibles. Les différences observées pour l'accompagnement et les difficultés d'intrants constituent donc des contrastes internes à l'échantillon plutôt qu'une géographie représentative de la sous-préfecture. Elles montrent néanmoins que les deux dimensions ne suivent pas la même hiérarchie locale : une forte absence d'accompagnement ne s'accompagne pas nécessairement d'une forte difficulté déclarée d'acquisition des intrants. Pour expliquer ces configurations, il faudrait rapprocher les données individuelles de variables territoriales aujourd'hui non mesurées : localisation des marchés et services, distances et temps d'accès, état des routes, réseaux d'approvisionnement ou organisation collective. Le géoréférencement des exploitations et la mesure des accessibilités permettraient alors de passer de contrastes interlocaux descriptifs à une analyse spatiale explicative.

3.5. Taille des exploitations, mécanisation et logiques de capitalisation agricole

La petite taille des exploitations et le recours dominant à l'outillage manuel caractérisent enfin la structure productive de l'échantillon sans constituer, à eux seuls, des indicateurs de vulnérabilité ou de faible performance. Chaléard (1988 : 35-49 ; 1996 : 25-49) a montré que les systèmes vivriers peuvent articuler autoconsommation, commercialisation et stratégies familiales selon des configurations diverses. À Bangolo, 93,5 % des exploitations vivrières ne dépassent pas 2 ha, mais les données disponibles ne permettent pas d'établir le lien entre superficie, productivité ou efficacité. De même, l'usage d'outils manuels renseigne un système technique mais non la capitalisation agricole, qui supposerait de mesurer la valeur et la propriété des équipements, l'accès au crédit, les dépenses en intrants, le recours à la main-d'œuvre et la continuité des investissements. Ces variables doivent donc rester descriptives dans l'interprétation des résultats.

CONCLUSION

À Bangolo, l'étude met en évidence trois résultats principaux à l'échelle de l'échantillon : une forte différenciation des modalités foncières selon le

statut national, une association entre absence d'accompagnement institutionnel déclaré et difficultés d'acquisition des intrants, et des contrastes marqués entre les localités enquêtées pour ces deux dernières dimensions. Elle montre également que 56,5 % des 193 cas complets présentent simultanément au moins deux des trois dimensions analysées. Cette cooccurrence décrit des configurations individuelles d'accès, sans démontrer un processus cumulatif de désavantage : la location ou le prêt ne mesure pas en soi une restriction foncière et l'indépendance entre les composantes n'est pas testée. La petite superficie et le faible niveau de mécanisation relèvent, pour leur part, de la structure des exploitations et ne peuvent être assimilés à des indicateurs de performance ou de vulnérabilité.

La portée des résultats demeure circonscrite à un échantillon non probabiliste issu de localités choisies de manière raisonnée ; aucune généralisation statistique ni inférence causale n'est donc justifiée. L'intérêt de l'étude réside ainsi dans l'identification de configurations différenciées de mobilisation des ressources et dans l'ouverture d'un programme de recherche plus exigeant sur les droits fonciers, le contenu de l'accompagnement, l'accessibilité économique des intrants et les déterminants spatiaux de ces écarts.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AIHOUNTON Ghislain B. D. & CHRISTIAENSEN Luc, 2024. « Does agricultural intensification pay in the context of structural transformation ? », *Food Policy*, vol. 122, art. 102571, p. 1-14. <https://doi.org/10.1016/j.foodpol.2023.102571>.

BERGSMA Wicher, 2013. « A bias-correction for Cramér's V and Tschuprow's T », *Journal of the Korean Statistical Society*, vol. 42, no 3, p. 323-328 <https://doi.org/10.1016/j.jkss.2012.10.002>.

BNETD, 2021. Fond cartographique administratif de la sous-préfecture de Bangolo, Côte d'Ivoire.

CHALÉARD Jean-Louis, 1988. « La place des cultures vivrières dans les systèmes de production en agriculture de plantation : le cas du département d'Agboville (Côte d'Ivoire) », *Cahiers des Sciences humaines*, t. 24, no 1, p. 35-49.

CHALÉARD Jean-Louis, 1996. *Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 661 p.

CHAUVEAU Jean-Pierre & DOZON Jean-Pierre, 1985. « Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte d'Ivoire », *Cahiers ORSTOM, série Sciences humaines*, t. 21, no 1, p. 63-80.

DOSSO Moussa, NANDJUI Jacob & AVADÍ Angel, 2024. « Understanding the Ivorian market vegetables production: Is the agroecological transition the right strategy? », *Agricultural Systems*, vol. 218, art. 103971, p. 1-16. <https://doi.org/10.1016/j.agsy.2024.103971>.

FAO, UNION EUROPÉENNE & CIRAD, 2022. *Profil des systèmes alimentaires - Côte d'Ivoire. Activer la transformation durable et inclusive de nos systèmes alimentaires*, Rome, Bruxelles et Montpellier, 52 p.

GBOKO Kouamé Casimir, FAURE Guy, RUF François & EHOUMAN Hubert, 2021. « Analyse systémique des services de conseil liés aux certifications du cacao en Côte d'Ivoire », *Économie rurale*, no 377, p. 23-42. <https://doi.org/10.4000/economierurale.9058>.

JANIN Pierre, 2001. « L'insécurité alimentaire rurale en Côte d'Ivoire : une réalité cachée, aggravée par la société et le marché », *Cahiers Agricultures*, t. 10, no 4, p. 233-241.

LÉONARD Éric & OSWALD Marc, 1996. « Une agriculture forestière sans forêt. Changements agroécologiques et innovations paysannes en Côte d'Ivoire », *Natures Sciences Sociétés*, t. 4, no 3, p. 202-216.

MOBIO Aubin Jacob, FOKOU Gilbert, AKA Solange, KOUASSI Kouadio Benal, KREPPEL Katharina Sophia, KOUAKOU Kouakou Philipps, AMANZOU Nogbou Andecthi Aubin, DAO Daouda & BONFOH Bassirou, 2021. « Exploring beyond the conjunctural rhetoric: sociocultural drivers for the 'cassava crisis' in Côte d'Ivoire », *Agricultural and Food Economics*, vol. 9, art. 2, p. 1-19. <https://doi.org/10.1186/s40100-020-00174-0>.

OUATTARA N'Banan, XIONG Xueping, GUO Chenguang, TRAORÉ Lacina & BALLO Zié, 2022. « Econometric Analysis of the determinants of Rice Farming Systems Choice in Côte d'Ivoire », SAGE Open, vol. 12, p. 1-15.
<https://doi.org/10.1177/21582440221094605>.

SORO Debegnoun Marcelline & COLIN Jean-Philippe, 2008. « Marchandisation, individualisation et gestion intrafamiliale des droits sur la terre en 'basse Côte d'Ivoire », Économie rurale, nos 303-305, p. 154-168.
<https://doi.org/10.4000/economierurale.657>

AUTEURS

Florent **GOHOUROU**

Maître de Conférences en Géographie

Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa, Côte d'Ivoire)

Groupe de recherche PoSTer

Chercheur associé au Laboratoire MIGRINTER (CNRS, Université de Poitiers)

Courriel : fgohourou@yahoo.com

Christian Quonan **YAO-KOUASSI**

Maître de Conférences en Géographie

Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa, Côte d'Ivoire)

Groupe de recherche PoSTer

Courriel : quonanchristian@yahoo.fr

AUTEUR CORRESPONDANT

Christian Quonan **YAO-KOUASSI**

Courriel : quonanchristian@yahoo.fr



© ÉDITION ÉLECTRONIQUE

URL – Revue Espaces Africains : <https://espacesafricains.org/>

Courriel – Revue Espaces Africains : revue@espacesafricains.org

ISSN : 2957-9279

Courriel – Groupe de recherche PoSTer : poster_ujlog@espacesafricains.org

URL – Groupe PoSTer : <https://espacesafricains.org/poster>

© ÉDITEUR

- Groupe de recherche Populations, Sociétés et Territoires (PoSTer) de l'UJLoG
- Université Jean Lorougnon Guédé (UJLoG) – Daloa (Côte d'Ivoire)

© RÉFÉRENCE ÉLECTRONIQUE

Florent GOHOUROU, Christian Quonan YAO-KOUASSI « Accès différencié aux ressources productives en agriculture vivrière à Bangolo (Côte d'Ivoire) », Revue Espaces Africains, Numéro 2 | 2026, Numéro thématique, ISSN : 2957-9279, mis en ligne le 30 septembre 2026, p. 44-58.

INDEXATIONS INTERNATIONALES DE LA REVUE ESPACES AFRICAINS

	Voir impact factor : https://sjifactor.com/passport.php?id=23718
	Voir la page de la revue dans Road : https://portal.issn.org/resource/ISSN/2957-9279
	Voir la page de la revue dans Mirabel : https://reseau-mirabel.info/revue/15151/Espaces-Africains
	Voir la revue dans Sudoc : https://www.sudoc.abes.fr/cbs/xslt/DB=2.1//SRCH?IKT=12&TRM=268039089
	Voir la revue dans HAL : https://hal.science/search/index/?q=Espaces+Africains+%28Revue+des+Sciences+ Sociales%29&rows=30&page=1